



## AVIS D'APPEL A CANDIDATURES AUX ASSOCIATIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026, il est procédé au renouvellement du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Louvigny propose et met en œuvre une action sociale générale de proximité au profit des Loupiaciens et Loupiaciennes. Son rôle est d'accueillir, informer, orienter et accompagner les publics en situation de fragilité : personnes âgées et/ou handicapées, personnes en situation de précarité économique, personnes en difficulté personnelle, en difficulté d'insertion.

La commune de Louvigny lance un appel à candidatures pour la désignation de membres nommés par le Maire au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Nous recherchons des personnes représentant :

- ✓ les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- ✓ les associations familiales,
- ✓ les associations de retraités et de personnes âgées,
- ✓ les associations de personnes en situation de handicap.

Pour être éligibles, les candidats doivent être mandatés par une association domiciliée dans le département, être majeur(e) et être motivé(e) par l'action sociale locale ; avoir une connaissance de la commune serait un avantage.

Les membres nommés participent activement aux travaux du conseil d'administration du CCAS et contribuent à la mise en œuvre de la politique sociale de la commune.

**Modalités de candidature :** Les associations intéressées sont invitées à adresser leur proposition de candidat(s) avec les statuts de l'association à l'attention de Monsieur le Maire avant le **30/04/2026** à [ccas@ville-louvigny.fr](mailto:ccas@ville-louvigny.fr) ou la déposer directement en mairie de Louvigny 17 grande rue 14111 Louvigny.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Ludivine Tanquerel à la mairie au 02.31.75.80.94.